

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 12 JANVIER 2009

1. SYNTHÈSE DES CONSEILS DE CLASSE DU 1er TRIMESTRE

Même si la synthèse de tous les conseils de classe n'est pas remontée (11 retours seulement), il est intéressant de constater qu'il y a un certain nombre de points qui reviennent :

- . Les enseignants se plaignent du manque de travail et du comportement des élèves en classe.
- . L'horaire de certains conseils était inadaptée : SEGPA (conseils dans la journée), 4èmes (conseils pendant la semaine de bain en entreprise).

Le retour d'informations des conseils de classe est à renouveler au 2nd trimestre.

Pronote : Vérifier si certains retards ne sont pas notés alors que c'est l'enseignant du cours précédent qui a fait sortir les élèves en retard. L'enseignant n'a que 24H pour corriger une erreur. Au-delà, il faut aller voir M. Vitale pour corriger l'erreur.

Autres remarques : Certaines questions posées n'obtiennent qu'une non-réponse, alors qu'elles demanderaient à être prises en compte : demi-pension (plus de desserts en fin de service...), hygiène (toilettes...).

Pour les prochains conseils :

- . Préciser que l'envoi des comptes-rendus doit être réalisé dans les 72H.
- . Ne plus placer les conseils de 4ème la semaine du bain en entreprise.
- . Ne plus placer les conseils de SEGPA en milieu de journée.
- . Préciser aux parents délégués que les comptes-rendus peuvent être adresser par mél au collège.
- . Les appréciations des enseignants peuvent être jointes par l'établissement, ce qui exonère les parents délégués de recopier leurs appréciations.

Le conseil local FCPE regrette que les notes de vie scolaire ne soient pas systématiquement présentes dans les documents remis lors du conseil de classe.

2. CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 DÉCEMBRE

Prévision d'effectifs de la rentrée 2009 en hausse à 926 élèves

Ce sont les chiffres de l'IA.

Mme Dubois précise que la vingtaine d'élèves supplémentaires à accueillir ne représenteront pas forcément une classe supplémentaire. De toute façon, un telle éventualité s'opposerait certainement à une problème de disponibilité de salles.

Présentation du budget

Lors de cette réunion a été présenté le budget prévisionnel pour l'année 2009.

Les éléments apportés en réponse aux questions formulées par les parents d'élèves, ainsi que le manque de clarté des documents présentés ont amené les élus FCPE à une attitude de retrait au moment du vote (abstention).

Voyages et échanges scolaires

De nombreux voyages (7 cette année) sont organisés, mais une très forte proportion reste à la charge des parents.

Fonds social européen : Mme Genevois avait reçu l'aide d'une personne qui devait s'occuper du FSE. A-t-on avancé de ce côté-là ?

Les voyages ne sont pas également répartis parmi les classes, ce qui est dommage car certains élèves ne participeront à aucun voyage pendant toute leur scolarité.

Les tarifs de demi-pension (augmentation à 3€)

Depuis le 1er janvier, c'est le Conseil Général qui fixe le prix des repas pour tous les collèges du département. Le prix unique est de 3€ par repas. Fini donc le forfait trimestriel.

Pour les parents des élèves du collège des Baous, cela revient, contrairement à ce qui a été annoncé en Conseil d'Administration, à une augmentation.

Ouverture de la cour du bas

Suite à l'intervention de Mme Sattonnet, conseiller général du canton, les toilettes ont été réhabilitées. Une grille va être posée pour empêcher les dégradations en-dehors des horaires d'ouverture aux élèves.

Il va falloir à présent se battre pour obtenir les moyens humains permettant l'ouverture aux élèves pendant les récréations mais aussi pendant la pause méridienne.

3. INFORMATION SUR LES RÉFORMES DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

Il est émis l'idée d'organiser une réunion qui permettrait à tous les acteurs (enseignants des établissements des 1er et 2nd degrés, parents d'élèves...) d'échanger sur les différentes réformes en cours et sur leurs conséquences dans la vie courante des élèves de la maternelle à l'université.

4. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

Composition des classes

Latin en 5ème : Il est impossible aux élèves ayant choisi le latin en 5ème de s'inscrire pour la classe européenne

Poids des cartables

Suite à la remontée d'informations menée au sein de l'établissement dans le cadre de l'enquête de la FCPE départementale, le poids des cartables est toujours nettement supérieur aux normes.

Il faut progresser sur ce point en travaillant avec les enseignants sur la possibilité d'utiliser des classeurs.

Dyslexie

Il est proposé de remettre en place une réunion annuelle sur la dyslexie, les enfants "dys" et les enfants précoces.

Cette idée sera débattue lors de la prochaine réunion du CESC.

Commission "Demi-pension" du 7 janvier

Le Conseil Général a donné ses préconisations sur la nature des aliments à utiliser.

Les produits seront de meilleure qualité par utilisation de produits frais ou sous vide, plutôt que des produits surgelés.

Les feuilletés seront frais ou préparés sur place. Le pain est frais du jour.

Le premier service est réservé aux élèves de 5ème, aucun supplément ne peut être servi par risque de manque pour le dernier service.

Il a été demandé que les élèves les plus âgés puissent passer en dernier afin de pouvoir disposer du supplément.

Le chef étant en longue maladie, c'est le second qui a pris sa place, mais il manque une personne : il y a 3,5 personnes (le second et 2,5 personnes) pour 850 demi-pensionnaires.

Avec 500 élèves, il y avait 4 personnes.

Mme Dubois a demandé au Conseil Général à pouvoir disposer d'une demi-personne supplémentaire.

Un "repas à thème" pourrait être proposé une fois par mois.

La gestionnaire est autonome : c'est le collège qui établit les menus et effectue les achats.. Les établissements se regroupent pour effectuer des achats groupés et obtenir des tarifs adaptés.

Introduction du bio dans les menus : Le "comité de cantine biologique" travaille à introduire des fruits et légumes crus bio ainsi que du pain bio. Le financement est en discussion.

5. COMMUNICATION

Un numéro de Flash Info (journal papier de l'association) est prévue pour la fin du mois de janvier.

Les contenus seront établis par les membres des différentes commissions mises en place en début d'année. La mise en forme sera effectuée par Luc Frénois.